

La République

Quotidien d'information générale - Série III n° **1322** Prix : 3.000 FC

Directeur de Publication : Jacques Famba

Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : larepublique@nyota.net, WWW.nyota.net

Récépissé n° MIN/CM/LMO/053/2015

(Page 12)

P. Kazadi, un loup dans la fatshisphère



Mort des civils dans l'Est

La Russie appelle à une enquête approfondie

(Page 4)

Tshala Muana s'est éteinte samedi à Kinshasa

Moïse Katumbi salue la mémoire de l'artiste

(P. 10)

Rutshuru

Les M23 accusés de tuer les habitants des localités occupées dans les champs

(P. 2)

Transports pour étudiants

Chérubin Okende a réceptionné les 120 bus Trans-Academia

(Page 4)

Nyota TV

Retrouvez-nous sur **356 Canal+** !

Qatar 2022

Le choc France-Maroc en demies finales

(Page 11)

Lubumbashi

Des agents et cadres de la SNEL aux arrêts pour vente illicite de câbles électriques



réalité qui préjudicie indiscutablement l'intérêt général de la population et de la province, et pour des raisons d'enquête, les services de sécurité ont procédé à l'arrestation des agents et cadres de la SNEL impliqués dans les ventes irrégulières dédits câbles afin d'établir les responsabilités des uns et des autres », a déclaré Aerts Joseph Kayumba dans une vidéo télévisée dont une copie est parvenue à 7SUR7.CD, ce samedi.

Une trentaine d'agents et cadres de la Société Nationale d'électricité (SNEL) dans le Haut-Katanga ont été arrêtés pour vente illégale de câbles électriques dans cette partie Sud-est de la République démocratique du Congo.

La décision a été rendue publique par le gouverneur Jacques Kyabula Katwe après une réunion du conseil provincial de sécurité tenue le vendredi 09 décembre 2022 à Lubumbashi.

Selon Aerts Joseph Kayumba, porte-parole du gouvernement provincial, qui a lu le compte rendu de cette réunion, après avoir constaté la recrudescence de vol des câbles électriques, l'exécutif avait mis des moyens à la disposition des forces de sécurité pour sécuriser les lignes haute-tension et la population. Malheureusement, a-t-il poursuivi, des câbles électriques sectionnés par des bandits et remis à la SNEL ont été vendus sous l'oeil impuissant de certains cadres de cette société étatique alors que la population a besoin de l'énergie électrique.

Pour fustiger et décourager ce comportement, le gouvernement provincial du Haut-Katanga a donné des instructions aux services de sécurité pour arrêter tous les agents et cadres impliqués pour raison d'enquêtes.

« En conséquence, devant cette triste

Dans la foulée, le gouverneur Jacques Kyabula a appelé la population de sa juridiction au patriotisme et au civisme sans oublier la collaboration pour arriver à mettre fin à ces actes de sabotage qui plongent les villes de Lubumbashi et Likasi dans le noir.

« A cet effet, il continuera à combattre les actions criminelles développées sous toutes leurs formes par les inciviques. Le gouvernement provincial en appelle au civisme et au patriotisme de tous et invite la population à la vigilance et à la collaboration », a-t-il souhaité.

Il sied de rappeler qu'après un article publié par 7SUR7.CD le mardi 06 décembre dernier sur la situation alarmante du courant électrique dans le Haut-Katanga, le gouverneur Jacques Kyabula s'était rendu, deux jours après, dans les installations de la SNEL pour savoir ce qui plonge les villes de Lubumbashi et Likasi dans le noir. Sur place, il a constaté que plusieurs agents de cette entreprise publique étaient impliqués dans la vente de câbles électriques sectionnés par des bandits. Les autorités de la SNEL ont affirmé régler la situation d'ici le 18 décembre pour permettre à la population de bien passer les festivités de fin d'année.

Patient Lukusa, à Lubumbashi

Ituri

Une dizaine d'otages libérés par des ADF à Irumu

Une dizaine d'otages ont été relâchés par des rebelles ADF dans la chefferie de Walese Vonkutu en territoire d'Irumu en Ituri, le samedi 10 décembre 2022.

La nouvelle est confirmée à 7SUR7.CD par la Société civile de la chefferie précitée par le biais de son secrétaire Dieudonné Malangayi, ce dimanche. La même source ajoute que ces ex-otages ont été retrouvés à Ndalya sur la route nationale numéro 4.

« C'est confirmé. Les ADF ont relâché plus de 10 otages à Ndalya. Ils étaient pris en otage dans plusieurs agglomérations notamment à Ofaye, Mungamba, Lolwa, Kasoko, Maimoya, Beu-Manyama (...) Certains d'entre eux venaient de passer plus d'une année en captivité », a fait savoir cet acteur de la Société civile.

Il renchérit que des forces vives appellent les autorités chargées de la sécurité à intensifier les fouilles dans les zones un peu reculées où l'ennemi continue à circuler.

« Sur le tronçon Komanda-

Luna, la situation est calme sous contrôle des FARDC et la police. Mais à l'Ouest de la chefferie notamment à Kazaroho, kimautu, Apakolu, là l'ennemi se ballade. Nous sommes dans la période de festivité, ces contrées doivent être fouillées afin que la population se ravitaile en vivres et autres choses, c'est très important », exhorte-t-il.

En Ituri, l'armée à travers son porte-parole, le lieutenant Jules Ngongo confirme le relâchement de ces otages. Cet officier de l'armée renseigne que les éléments des FARDC y travaillent afin de restaurer l'autorité de l'Etat sur toute l'étendue de la province en particulier et le pays en général.

Bantou Kapanza Son, à Beni



Sud-Kivu

L'activisme des miliciens impacte les droits de l'homme

L'activisme des miliciens et la répression des manifestations publiques noircissent le tableau de la situation des droits de l'homme au Sud-Kivu.



population du Sud-Kivu fait face à la crise économique due à l'agression rwandaise dans le Nord-Kivu :

« Et au-delà de ça nous avons la

La Synergie des organisations des droits de l'homme (SODH), l'a dit, à Bukavu au 74e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, célébrée le 10 décembre de chaque année.

« La situation reste préoccupante malgré les avancées. Nous avons un tableau qui est très sombre parce que, les groupes armés étrangers comme congolais continuent avec la violence armée dans la plupart des territoires du Sud-Kivu qui ont de l'impact sur la dignité humaine », a fait savoir Murhabazi Namegabe, défenseur des droits de l'homme au Kivu.

Il a également noté les cas d'incitation à la haine ethnique, tribale et l'insécurité.

Pour Murhabazi Namegabe, la

situation socio-économique de la population qui s'aggrave du jour au jour à la suite de la guerre imposée au Nord Kivu par le M23, ce qui fait que les droits des personnes soient en danger ».

L'ONG SODH se réjouit seulement de l'amélioration des relations entre autorités politiques et les forces de défense en rapport avec les droits de l'homme.

Cette structure a en outre lancé une mise en garde contre les chefs miliciens.

« Nous invitons également les chefs des groupes armés à savoir que, quoiqu'on soit en brousse les droits de l'homme existent. Et que lorsqu'on commet des graves violations des droits de l'homme, la justice nationale et internationale existent », a-t-elle conclu.

Rutshuru

Les M23 accusés de tuer les habitants des localités occupées dans les champs

Les rebelles du M23 sont accusés de tuer dans les champs, les habitants des localités qu'ils occupent, témoignent les déplacés.

La population des villages occupés par ces rebelles dénonce aussi les menaces et autres intimidations dont elle fait l'objet chaque jour de leur part, dans la chefferie de Bwito en territoire de Rutshuru (Nord-Kivu).

Dans leurs témoignages, les habitants qui ont réussi à fuir jusqu'à Kitshanga après l'occupation de leurs villages, affirment que ces rebelles et leurs soutiens, s'expriment sur la place publique, promettent de tuer tout le monde si une perte venait d'être enregistrée dans leurs rangs.

Les habitants fuient pour se mettre à

famille rencontré à Kitshanga :

« Là chez nous à Rusekera /Mudugudu, ils nous disent que si quelqu'un les attaque un peu, ils vont tous nous tuer, nous exterminer. Donc nous les hommes de ce milieu, nous ne savons plus quoi faire. Nous supplions le gouvernement congolais, qu'il nous aide à terminer cette guerre car nous sommes fatigués. Les femmes, les hommes, les enfants meurent ... nous sommes dépassés, c'est le deuil chez nous, que l'Etat congolais ait pitié de nous, qu'il écoute nos pleurs ».

Privés de nourriture à Kitshanga, ces déplacés venus de Rusekera, Mulimbi et Kabizo pensent à leurs champs de haricot qu'ils devraient récolter au cours de ce mois de décembre et le mois suivant.

Ne supportant plus de voir leurs en-



l'abri, mais les conditions difficiles lors des déplacements les obligent à rentrer s'approvisionner.

Ceux des habitants qui le peuvent, fuient la zone. C'est le cas de ce père de

fants affamés, certains hommes tentent d'aller s'approvisionner dans leurs champs, mais certains ne reviennent jamais auprès de leurs familles, car tués par les rebelles et leurs soutiens.

Communiqué Nécrologique



Le décès est survenu, samedi 19 novembre 2022, à la Clinique Ngaliema de Kinshasa.

Le programme des obsèques se présente comme suit :

-Vendredi, 09 décembre 2022 :

Veillée mortuaire dans la salle Le Labyrinthe située au croisement de l'avenue Kabambare et la direction Village (entre Kasa-Vubu et Wangata) en face du lycée Kabambare. Référence Pressing Papa Sola.

- Samedi, 10 décembre 2022 :

9h00 : Levée du corps et recueillement à la morgue de la Clinique Ngaliema, suivie de l'inhumation au cimetière de Kimberley Memorial Park, situé au village Diaka, sur la Route de Matadi ;

15h00 : Partage d'un verre de consolation dans la salle Le Labyrinthe en face du lycée Kabambare.

Ce communiqué tient lieu de faire-part.

Monsieur Jean-Luc MUSHIMPAKO, Chef de Division à la Direction de la RTEDUC du Ministère de l'EPST et Assistant parlementaire de l'honorable Marie-Ange Lukiana, et les familles MUSHIMPAKO, KIBO et MILEBWE ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis, collègues et connaissances, le décès de leur épouse, fille, belle-fille, nièce et cousine, Mme Francine ABIBA KIBO, cadre à la sous-direction des Relations publiques et Hôtesse à la Direction Générale de la Société Commerciale des Transports et des Ports, SCTP (ex-ONATRA). Ce dé-

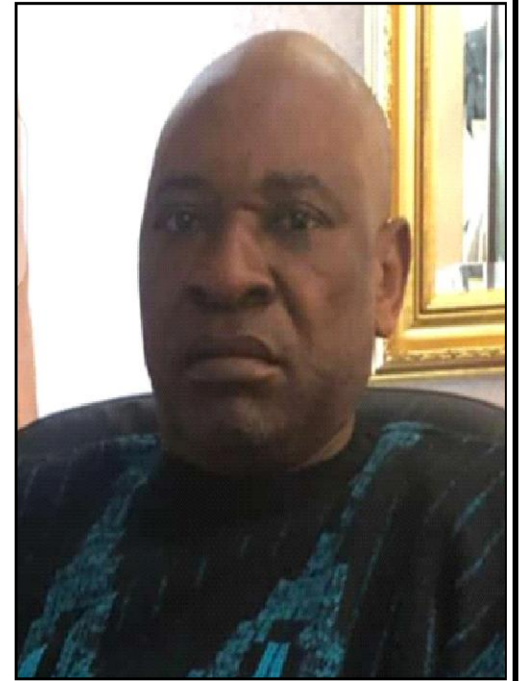
Communiqué Nécrologique

Les familles MUTONJI MBEYEU' Théophile et BUKASA MBANVSEBANJILA ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances le décès de leur Frère et beau-fils, KABWE KAYALA Albert (ALKKAM), survenue le 16 novembre 2022, à ONTARIO au CANADA.

Le programme des obsèques se présente de la manière suivante :

- Vendredi 02 décembre 2022 : veillée mortuaire pour la famille sur 50, Av. BARAKA dans la commune de BARUMBU ;

- Samedi 03 décembre 2022 : En raison du décalage horaire, le suivi de la cérémonie d'enterrement se fera par une projection en ligne dans la grande salle de la ligue pour la lecture de la Bible sise sur l'avenue KABINDA np 85 (cfr ancienne école primaire officielle



KABINDA) dans la Commune de KINSHASA.

L'accueil débutera à partir de 18h00' en vue d'attendre la projection de l'événement.

Ce communiqué tient lieu de faire-part

NECROLOGIE

Les condoléances de Moïse KATUMBI à la mort de François KITENGE en Afrique du Sud



C'est avec surprise et émotion que je viens d'être informé du décès inopiné de François KITENGE. Membre de première heure de la famille TP. MAZEMBE, François KITENGE a largement contribué au rayonnement de notre club depuis l'Afrique du Sud. Il a encadré nos supporters et apporté sa contribution au comité sportif.

François m'a accompagné dans

de nombreux déplacements à travers l'Afrique et le monde. Toujours disponible pour son équipe, le TP MAZEMBE, il s'est toujours montré prêt pour notre cause. Avec sa mort, nous perdons un membre influent de notre famille et sa disparition nous plonge dans un vide profond.

Je présente mes condoléances les plus attristées à toute la famille noir et blanc, à notre comité de l'Afrique Australe, à toute sa famille biologique acquise au TP Mazembe, à la veuve Chantal et aux orphelins qu'il vient de laisser.

Le TP Mazembe se souviendra de François KITENGE comme d'un membre important arraché aux siens au moment où tous en avaient le plus besoin.

Que son âme repose en paix !



Discours devant le Congrès

F. Tshisekedi salue la mobilisation de près de 10 000 nouvelles recrues aux FARDC



Le Président Félix Antoine Tshisekedi devant les deux chambres du parlement congolais réunies en congrès le 13/12/2019. Radio Okapi/Photo John Bompengo

Le chef de l'Etat Felix Tshisekedi a salué, samedi 10 décembre, la mobilisation de près de 10 000 nouvelles recrues aux FARDC pour combattre l'agression rwandaise dans l'Est du pays.

Il a exprimé son satisfecit lors de son discours sur l'état de la nation devant les députés et sénateurs, réunis en congrès au Palais du peuple, à Kinshasa.

A cette occasion, Felix Tshisekedi a réaffirmé son soutien aux FARDC dans leur détermination de reconquérir les zones occupées par la rébellion dans le territoire de Rutshuru (Nord-Kivu).

Le chef de l'Etat a encouragé le Parlement à ne pas avaliser le mixage des éléments du M23 dans l'armée, ni dans la PNC.

Parlant des échéances électorales, il a souligné et précisé que le respect des

cycles électoraux demeure une exigence.

D'où son appel à la mobilisation pour que les élections soient organisées dans le délai constitutionnel.

Il a ainsi invité ainsi tous les Congolais mêmes de 5 pays étrangers désignés à s'enrôler massivement afin d'exprimer leurs droits et devoirs civiques.

Magistrat suprême, il a interpellé le Conseil supérieur de la magistrature sur la qualité des décisions de justice souvent sources des conflits.

Felix Tshisekedi a plaidé le renforcement de la sanction contre les magistrats véreux.

Il a par ailleurs salué la résilience de l'économie congolaise face aux pesanteurs extérieurs particulièrement les conséquences de la crise russo-ukrainienne.

Transports pour étudiants**Chérubin Okende a réceptionné les 120 bus Trans-Academia**

Le Président de la République a dit vrai lors de son dernier face à face avec les jeunes au palais du peuple parlant des bus Trans-Academia qui étaient en Angola attendant d'être acheminés à

carburant, les bus ont pris la route pour Kinshasa... Le long du parcours, la population n'a cessé d'ovationner les bus Trans-Academia...

Arrivés à Kinshasa le dimanche 11 décembre 2022, les bus ont été réceptionnés par le ministre des Transports, voies de communication et de désenclavement à qui Félix Tshisekedi avait confié la lourde responsabilité de mettre en œuvre ce projet... Tel un Général qui passe les troupes en revue, Chérubin Okende a marché plusieurs centaines de mètres sur le boulevard du 30 juin envahi par les bus aux couleurs de Trans-Academia...

Du boulevard du 30 juin, le ministre a embarqué à bord d'un de ces bus étudiants pour le lieu de l'entreposage momentané...

A en croire Chérubin Okende, ces engins roulant sont une véritable preuve de la réalisation des promesses du chef de l'État...

C'est au palais du peuple que les bus ont été conduits pour y être stockés avant de rejoindre le dépôt définitif. Le ministre des Transports s'est entretenu avec les conducteurs venus de Transco, avec les techniciens de ce même établissement qui accompagne la naissance de la société sœur Trans-Academia. Dans les prochains jours les bus vont être remis officiellement au comité de gestion de Trans-Academia par le ministre des Transports ministre de tutelle ou par le premier ministre autorité approbatrice.

La firme chinoise Ankai va construire les hangars d'entretien pour ces bus urbains. En outre, comme le prévoit le contrat avec le ministère des Transports, Ankai va installer une unité de production des bus made in RDC à la zone économique Spéciale de Maluku. Les matériels pour ce faire sont déjà rassemblés dans des conteneurs se trouvant actuellement au port de Matadi...



Kinshasa.

En effet, le lot de 120 bus Trans-Academia sur les 600 commandés de la Chine par le ministère des transports est arrivé en RDC le vendredi 09 décembre 2022 par la cité frontalière de Lufu dans la province du Kongo Central via le port angolais de Lobito.

Ces bus de marque qui viennent résoudre les problèmes de mobilité des étudiants comme l'avait promis le Président de la République lors de sa visite à l'université pédagogique nationale UPN le 05 mai 2021, sont venus avec des pièces de rechange toutes neuves. C'est la délégation du cabinet du ministre des transports accompagnée, autorité contractante, accompagnée de la cellule de passation de marchés publics et des partenaires chinois fournisseurs des bus qui ont procédé au dédouanement de ces engins pimpant neufs, tous climatisés pour le grand bonheur des étudiants congolais. Dans le cadre du service après vente, les 9 bus tombés en panne du fait de la mauvaise conduite ont été pris en charge par les chinois qui sont venus avec les ingénieurs qui ont participé à la fabrication des bus pour assurer le suivi de Lufu à Kinshasa.

Après check in et ravitaillement en

Processus électoral**La CENI réceptionne plus de 6000 autres kits d'enrôlement des électeurs**

La Commission électorale nationale indépendante (CENI) a reçu au total 6.300 kits d'identification et d'enrôlement des électeurs en provenance de Séoul, en Corée du Sud.

Le questeur de la Centrale électorale qui a réceptionné ce matériel, jeudi dernier, à l'aéroport international de N'djili à Kinshasa, a fait savoir que ces kits vont servir à l'opération de Révision du fichier électoral (RFE) dont le lancement est prévu, le 24 décembre prochain, dans la première aire opérationnelle.

«En ma qualité de chargée de la logistique au sein de l'institution, j'ai été mandatée par le président de la Commission électorale nationale indépendante, Denis Kadima Kazadi, pour réceptionner un important lot de kits d'enrôlement qui vont servir à identifier et enrôler les électeurs dans les deux premières aires opérationnelles. C'est environ 6300 kits dont la CENI vient de bénéficier pour remplir sa mission», a déclaré Sylvie Birembano.

Et d'ajouter : «Nous tenons à remercier notre partenaire MiruSystems pour la célérité mise



dans la livraison de ce matériel. Je m'en voudrais de ne pas reconnaître le professionnalisme de notre équipe des logisticiens qui m'accompagne aussi tard et sous une pluie battante pour cette acquisition et pour leur détermination dans la mise en œuvre de notre calendrier électoral».

Signalons que ces kits ont été acheminés à l'entrepôt de la CENI situé à l'aéroport de N'djili dans la perspective de l'opération qui devra débuter dès le 24 décembre 2022, pour la première aire opérationnelle comprenant 10 provinces notamment : Kongo-Central, Kwilu, Kwango, Maï-Ndombe, Equateur, Nord et Sud-Ubangi, Tshuapa, Mondial et la ville de Kinshasa.

Prince Mayiro/7sur7.cd

Mort des civils dans l'Est**La Russie appelle à une enquête approfondie**

L'ambassadeur de la Russie en RDC, Alexey Sentebov, a réitéré vendredi, l'appel de son pays à une enquête approfondie, suite aux massacres de Kishishe, au Nord-Kivu, perpétrés par le Rwanda sous couvert du M23, au sortir d'une audience lui accordée par le Président Félix Tshisekedi.

Le Président de la fédération de la Russie, Vladimir Poutine a exprimé à la République démocratique du Congo, « toute sa compassion » après le massacre de près de 272 civils à Kishishe par les terroristes du M23. Dans son message transmis au Président congolais par son ambassadeur en poste à Kinshasa ce vendredi 9 décembre, le Président russe reste opposé à toute atteinte de l'intégrité territoriale de la RDC.

« Le Chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a accordé une audience à S.E.M. Alexey Sentebov, Ambassadeur de la Fédération de Russie en RDC, venu lui exprimer toute la



compassion du Président Poutine suite au massacre de Kishishe (Nord-Kivu). L'Ambassadeur Sentebov s'est exprimé, de manière claire, au sujet de l'agression de la RDC par le Rwanda en présentant la position russe, qui condamne toute atteinte à l'intégrité territoriale de la RDC », apprend politico.cd de la présidence congolaise.

Les échanges entre Félix Tshisekedi et l'ambassadeur russe Alexey Sentebov ont également tourné sur bien de sujets d'intérêts commun entre les deux pays. Le cabinet de Félix Tshisekedi indique qu'ils ont notamment abordé la coopération

bilatérale dans le domaine de l'éducation.

« Le Diplomate Russe a aussi évoqué, au cours de cette audience, des questions relatives à la coopération bilatérale entre les deux États, notamment les accords dans le domaine de l'éducation », indique la présidence de la RDC.

« La position de la Russie suite aux massacres de Kishishe est très claire, elle a été exprimée dans la déclaration officielle de notre ministère des Affaires étrangères. La Russie appelle à une enquête approfondie », a déclaré l'ambassadeur russe.

Il a présenté les condoléan-

ces, au nom de son Président Vladimir Poutine et de tout le peuple Russe, au Chef de l'Etat congolais, soulignant que cette grande tragédie a beaucoup affecté son président et son peuple.

Le diplomate russe a fait savoir que son pays est très préoccupé par les activités des groupes armés dans l'Est de la RDC.

Par ailleurs, Le diplomate russe a fait savoir qu'ils ont également évoqué avec le Chef de l'État des questions relatives à la coopération bilatérale entre la RDC et la Russie, notamment les accords dans le domaine de l'éducation, ainsi que la coopération avec la centrale électorale.

« Mon pays a toujours été aux côtés de la RDC, en ce qui concerne le processus électoral en cours », a-t-il dit, avant de rassurer que la Russie est prête à partager son expérience avec la CENI pour une bonne organisation de ces élections.

La Sokimo entend récupérer ses 6 permis d'exploitation occupés par les forces négatives



Le directeur général de la Société minière de Kilo-moto (SOKIMO), Pistis Bononga Tokole, a proposé deux solutions susceptibles de permettre à son entreprise de récupérer ses six permis d'exploitation actuellement occupés par les forces négatives à savoir : leur mise en valeur (l'exploitation) et la restauration de la paix.

C'était au cours d'une conférence de presse au terme de sa première mission en Ituri et le Haut-Uélé.

« Lorsque nous allons mettre en valeur nos carrés miniers, c'est à ce niveau-là que nous pouvons sécuriser nos périmètres d'exploitation. Nous plaidons auprès du gouvernement provincial et central pour la restauration de la paix dans l'est du pays afin que nos carrés miniers soient sécurisés », a-t-il lancé.

Pistis Bononga Tokole a déploré le fait de voir lors de la descente sur le terrain avec sa délégation que certains carrés mi-

niers de la SOKIMO notamment celui de Nizi, localité située dans le territoire de Djugu, sont désormais transformés en Zone d'exploitation artisanale (ZEA) où les groupes armés et certaines personnes de la communauté y exploitent de l'or de manière illégale.

S'agissant de l'épineuse question de spoliation de concessions de la SOKIMO dans certains quartiers périphériques de la ville de Bunia entre autres, Dele, il a annoncé d'ores et déjà la mise en place d'une commission qui aura pour mission de trouver de solutions de manière pacifique pour prévenir la résurgence de conflits communautaires.

Les contrats léonins seront résiliés

Par ailleurs, au cours de ce face à face avec les journalistes, Pistis Bononga Tokole, a indiqué que les contrats léonins seront résiliés, tandis-que ceux préservant les intérêts de la SOKIMO seront renforcés.

Il a précisé que la décision de la résiliation de contrats léonins sera prise à l'issue du rapport de la commission juridique ad-hoc en cours de travail d'analyse de tous les contrats signés précédemment par la SOKIMO.

AC

Les jeunes entrepreneurs exhortés à faire le choix des bons collaborateurs

Près de 50 jeunes entrepreneurs ont été exhortés à faire le choix des bons collaborateurs pour la réussite du projet, au cours du panel entrepreneurial organisé à la 4^{ème} journée de la foire de 15 ans I&F entrepreneurial, au centre Wallonie Bruxelles à Kinshasa par la première chaîne d'accompagnement des créateurs d'entreprises en République démocratique du Congo. « En tant qu'entrepreneur, il faut s'entourer des personnes qui ont les mêmes visions afin de faire un planning d'un projet en partant d'un bon choix à faire sur ses collaborateurs et investir avec ses propres fonds au départ d'un projet », a déclaré le directeur général de Pharmaco, Joseph Ilunga.



Il a encouragé les jeunes entrepreneurs à investir dans une activité qui correspond à leurs capacités managériales et de se battre malgré la situation économique dans laquelle le pays traverse.

Pour sa part, M. Félix Wazekwa, en sa qualité d'auteur compositeur de la chanson « Entrepreneuriat » et chef exécutif de cultur'a pays-vie, a précisé qu'un entrepreneur doit créer, pérenniser et multiplier ses recettes.

« Il est difficile de percer dans un endroit inconnu, il faut savoir passer sur la bonne voie. Se mettre en règle avec l'état en payant les impôts et autres redevances », a-t-il renchéri, avant de conclure que le bon

remède d'un entrepreneur c'est le travail.

Placé sous le thème « Partage avec les acteurs de l'écosystème entrepreneurial », ce forum a servi de cadre d'échanges entre les structures d'accompagnement et les acteurs de l'écosystème entrepreneurial.

Il sied de rappeler que ce panel est organisé à l'occasion du 15^{ème} anniversaire de l'I&F entrepreneurial, la première chaîne d'accompagnement des créateurs d'entreprises en République démocratique du Congo, dans les projets Créateur des valeurs dans tous les secteurs de la vie tels que l'agro-alimentaire et l'agro-ressource avec pour mission de transférer la technologie, promouvoir et développer au sein d'une structure commune d'incubation et de pépinière.

ACP

Lutte contre la corruption

L'APNAC mobilise la population congolaise

Le réseau des parlementaires contre la corruption (APNAC-RDC) a invité, le vendredi 9 décembre 2022, la population congolaise à se mobiliser pour lutter contre la corruption qui freine le développement du pays. C'était lors d'une conférence organisée à l'occasion de la journée internationale de lutte contre la corruption.

Selon le député national, Jean-Pierre Pasi Zapamba, président de ce réseau, la lutte contre la corruption est une affaire de tous.

« Le thème international est « Unissons le monde contre la corruption », et le sous-thème de l'ANPAC est « la guerre et la corruption, quel lien en RDC? », a-t-il expliqué.

Pour le député national Jean-Pierre Pasi Zapamba, le sous-thème choisi se justifie par le fait que « le peuple congolais doit s'approprier de la lutte contre la corruption car c'est une affaire de tout le peuple congolais qui doit assumer ses responsabilités face à la misère qui le frappe ».

Et d'ajouter : « C'est une journée de méditation, de réflexion, de commémoration de la lutte contre la corruption. Le Chef de l'Etat congolais en a fait son cheval de bataille. Nous, à l'Assemblée via l'APNAC, nous avons saisi cette opportunité pour proposer un cadre juridique



qui peut aider le pouvoir judiciaire à bien dire le droit. Mais c'est depuis le 18 juin 2020 que la proposition de Loi a été jugée recevable par la plénière donc cette proposition de Loi est encore dans les tiroirs. Il y a lieu, avant que nous terminions cette législature, qu'on puisse poser la question de savoir pourquoi deux ans après cette proposition de Loi ne fait pas l'objet de débat? », s'est-il préoccupé.

De son côté, le député national Emery Okundji a montré le lien qui existe entre la corruption et la guerre en partant de la définition de la corruption comme abus de pouvoir. Il a indiqué que les conséquences néfastes de ce fléau sur le développement de la nation sont énormes.

Selon lui, la lutte contre la corruption favorise l'émergence de la démocratie et de l'Etat de droit. D'où les efforts doivent être fournis en RDC pour lutter efficacement contre la corruption.

Emery Okundji a par ailleurs énuméré certains exemples fournis par le Gouvernement congolais pour lutter contre la corruption notamment la patrouille financière menée par l'IGF, dont malheureusement les efforts sont bloqués dans la mesure où la RDC est en proie en une guerre d'agression imposée par le Rwanda et l'Ouganda par le canal de M23.

Pour sa part, le Professeur Luzolo Bambi a souligné que la corruption doit être perçue comme une menace contre la République.

« Nous devons identifier la corruption comme une menace réelle qui tend à faire disparaître le pays. Pour ce faire, il faudra que la RDC refuse d'être considérée comme le 11^{ème} pays le plus corrompu au monde. Il faut se mobiliser, autant qu'on le fait, contre la guerre, la Covid-19 car la première victime de la corruption, c'est la population », a-t-il insisté.

Comment sortir de la corruption?

Les deux intervenants ont formulé des recommandations aux différentes institutions :

1° Au Président de la République et au Gouvernement central.

Ils ont notamment recommandé la poursuite de réformes pour structurer, équiper l'armée, mettre en place une justice transitionnelle;

2° Au Parlement, les intervenants ont recommandé la redynamisation, le contrôle parlementaire pour lutter contre la corruption. Les parlementaires sont appelés à renforcer les troupes agressées par un autre plutôt que se plaindre en montrant que les rebelles ont plus d'armes tout en sachant qu'il y a deux pays qui agressent la RDC.

3° Ils ont recommandé à la population de se mobiliser car c'est elle qui est la victime de tous les actes de la corruption.

Agnès Kayembe/zoom.eco

Ituri

Attaque des CODECO à Djugu : 3 morts !

Trois personnes ont été tuées et au moins dix ont été blessées lors des attaques des miliciens incontrôlés de la CODECO dans la nuit de vendredi à samedi 10 octobre dans quatre localités du territoire de Djugu (Ituri). Quatre femmes ont aussi été violées au cours de ces mêmes attaques.



Dans la nuit de vendredi à samedi, ces assaillants sont revenus deux fois au centre commercial de Mbidjo où ils ont tué une personne et pillé et incendié 10 maisons de commerce. Cette attaque a entraîné le déplacement de population.

Selon des sources de sécurité, ce groupe armé a également incendié plusieurs maisons et pillé des biens dans certaines boutiques.

Ces miliciens se sont introduits samedi matin au village de Babu proche de Libi, à environ 100 km au nord de Bunia, dans le territoire de Djugu. Deux personnes ont été tuées par ces assaillants et trois personnes blessées dont une femme et son enfant de moins de 5 ans et torturé sept autres, affirmant des sources locales.

La veille, un autre groupe de ces miliciens a fait incursion aux villages de Ngokoni et de Dyambu où ils ont violé quatre femmes et se sont livrés au pillage des biens de la population.

Face aux multiples exactions de ce groupe armé, les acteurs politiques et de la société civile demandent aux leaders de la CODECO d'instruire leurs hommes d'arrêter les violences contre des paisibles citoyens conformément à l'accord de Nairobi 3.

Mais aussi au gouvernement de déployer des militaires dans certaines localités où il n'y a aucune présence des services de sécurité. Et de concrétiser le programme de désarmement et démobilisation qui a trop trainé.

Nord-Kivu

Plus de 120 000 déplacés de Kiwanja vivent sans assistance à Lubero

Cent vingt-trois mille nonante et une personnes dont des déplacés internes venus de Kiwanja ont besoin d'assistance dans la partie sud du territoire de Lubero et au nord de Walikale voisin, dans la province du Nord-Kivu.



Ces familles manquent de nourriture, d'eau potable, d'abris et d'autres besoins de première nécessité.

Le même rapport fait état de nombreux enfants non accompagnés dans les zones de déplacement, dont une majorité de filles.

D'après le rapport d'une mission conjointe d'évaluation des organisations humanitaires, menée entre le 5 et 9 novembre dernier dans la zone, parmi ces personnes, on compte environ six mille familles d'accueil, aussi vulnérables.

Ces personnes sont regroupées notamment à Kanyabayonga et Kirumba. D'autres sont localisées à Kayina, Luofu, Mighobwe, Kaseghe, Bulotwa, Miriki, Kamandi-Gite et Vuhoyo. Selon le rapport,

On note également des cas de viol, rapportés pendant la crise en milieu d'origine, pendant le déplacement et en milieu d'accueil.

Les acteurs de la société civile dans la région affirment que ces personnes sont venues notamment de Kiwanja, fuyant les exactions du M23.

Ils plaident ainsi pour une intervention urgente du gouvernement congolais et de ses partenaires humanitaires.

Maniema

Les inspecteurs des droits de l'homme dénoncent les conditions inhumaines des détenus

Le bureau des inspecteurs des droits de l'homme a célébré la journée internationale des droits de l'homme samedi 10 décembre à Kindu en présentant aux autorités leur rapport annuel épinglant certains cas des violations des droits de l'homme au Maniema, notamment les conditions inhumaines des détenus.



population qui réclame leurs richesses », a expliqué le responsable du bureau des inspecteurs des droits de l'homme, Crispin M u y o l o l o Ndariloko.

Il plaide pour la réhabilitation de la prison centrale qui, selon lui, est devenue l'enfer en plein centre-ville :

« On assiste même à une homosexualité, la situation des bougies qui est devenue vraiment une règle et les Congolais qui passent un peu de temps là à l'intérieur sont affectés de manière négative. Nous demandons à l'état de réhabiliter la prison, que la justice accélère avec les dossiers parce que les dossiers de deux mois qui font 10 mois, 15 mois c'est que ça crée un engorgement. Cet engorgement plonge la prison centrale dans des situations inhumaines ».

« La République démocratique du Congo est agressée. Il revient maintenant à nous de rappeler les inspecteurs à la vigilance. Deuxièmement, nous demandons à la communauté internationale d'agir pour que le Rwanda et l'Ouganda cessent ces atrocités en République démocratique du Congo. Nous avons épinglé quelques violations que nous avons enregistré dans la province du Maniema, d'abord au sud où il y a la

Tanganyika

Le budget de la province pour 2023 évalué à près de 200 millions USD

Le projet de budget pour la province du Tanganyika exercice 2023 s'élève à plus de 399 milliards de francs Congolais (199 500 000 USD) soit un taux d'accroissement de 66% par rapport au budget rectificatif exercice 2022.



tions, formulé des préoccupations à l'exécutif provincial du Tanganyika et attendent des éclaircissements à ce sujet.

Parmi ces préoccupations, ils voudraient savoir les raisons pour lesquelles certaines taxes sont désactivées à l'édit budgétaire exercice 2023 par rapport à celui de 2022. C'est notamment dans le secteur des finances avec la taxe sur la vente des plaques minéralogiques des motos.

La présentation de ce projet budgétaire a été faite samedi 10 décembre par la gouverneure du Tanganyika à l'Assemblée provinciale.

Ce projet de budget exercice 2023 est tributaire essentiellement de recettes à caractère national allouées à la province du Tanganyika.

Ces recettes s'élèvent à plus de 253 milliards de francs congolais contre 153 milliards au budget rectificatif exercice 2022.

Après la présentation du projet de budget, les députés ont fait des observa-

nes taxes sont désactivées à l'édit budgétaire exercice 2023 par rapport à celui de 2022. C'est notamment dans le secteur des finances avec la taxe sur la vente des plaques minéralogiques des motos.

En outre, ce projet de budget a tendance, selon les députés, à privilégier les institutions au détriment de l'intérêt de la population.

D'autres encore ont annoncé que le budget alloué pour la réhabilitation des infrastructures de base est insignifiant.

La réplique de la gouverneure du Tanganyika Julie Ngungwa est attendue mardi prochain.

Bukavu

Renforcement de la protection des populations civiles à travers l'alerte précoce

La coordination de la Protection civile pour la province du Sud-Kivu avec l'appui de la MONUSCO, organise successivement une série d'activités dans 4 quartiers de la ville de Bukavu, notamment Nkafu, Mosala, Panzi et Ndendere. Ce sont des activités en rapport avec le renforcement des mécanismes de protection des populations civiles à travers l'alerte précoce.



« On a voulu résoudre ce suspens qui existe entre les civils et les autorités. Et la section des Affaires civiles a voulu davantage vulgariser la présence du service de la protection civile qui est un service de l'Etat et on pense au niveau des affaires civiles que la coordination de la protection civile pour le Sud-Kivu devrait hériter certaines activités qui sont aujourd'hui conduites par la section des affaires civiles ».

Les activités ont été déjà organisées dans deux quartiers de la commune de Kadutu, Nkafu et Mosala.

Les quartiers Panzi et Ndendere dans la commune d'Ibanda sont les prochaines cibles avant que la section des Affaires civiles de la MONUSCO n'étende ces activités dans les territoires de Walungu et Kabare.

Selon l'assistant de Liaison communautaire au sein de la section des Affaires civiles/Bukavu, Gervais Bashizi, l'objectif pour la MONUSCO est d'améliorer la collaboration et la confiance entre les populations civiles et les services de sécurité :

Pour le commandant du sous-Commissariat de la police Funu au quartier Mosala, le commissaire Guillaume Matabaro Bin Banywesize, grâce à ce travail, un climat de collaboration a été créé entre les services de sécurité et les cadres de base :

« ça nous aide à collaborer d'office avec les chefs d'avenue, les chefs des quartiers. Il y a des matières que les chefs des quartiers ne connaissent même pas et autres. Il y a complémentarité, il y a la compréhension de ce qui ne se faisait pas entre la population et la police ».

Bunia

MNS et les victimes des atrocités se penchent sur le rapatriement volontaire des forces étrangères

Une délégation de la cellule opérationnelle du groupe de contact du Mécanisme national de suivi des accords d'Addis-Abeba (MNS) a échangé vendredi 9 décembre à Bunia avec les communautés victimes des atrocités des groupes armés étrangers dans la province de l'Ituri.

L'objectif de leur mission est de faire le suivi de cet accord pour le rapatriement volontaire de toutes les forces étrangères qui commettent des violences en RDC dont les rebelles des ADF.

Cette équipe est composée de 15 personnes en raison de deux délégués de l'Ouganda, de la Tanzanie, de Burundi, du Rwanda et trois congolais.

Le bureau du Mécanisme national de suivi de l'accord d'Addis-Abeba est représenté par un membre ainsi que trois experts du bureau de l'envoyé spécial du secrétaire général pour les pays des Grands lacs.

Au cours de ces assises, les leaders

des communautés victimes ont salué cette approche de rapatriement volontaire de ces forces.

Selon eux, cette démarche vient appuyer le processus de Nairobi qui concerne les groupes armés locaux pour la recherche d'une paix durable dans l'Est de la RDC. Cependant, ils ont posé certains préalables notamment l'identification de ces groupes armés, leurs leaders et les pays qui le soutiennent pour la réussite de cette mission.

Pour un notable de la communauté Bira, la démarche de cette cellule doit être combinée avec l'option militaire des forces régionales de l'EAC et des forces conjointes FARDC-armée ougandaise. Cela en vue de traquer ces groupes armés étrangers pour les contraindre à se rendre pour le rapatriement volontaire.

Installation bientôt du parlement d'enfants sur toute l'étendue du pays



Un combat de longue haleine

La signature du décret créant le Conseil national de l'enfant (CNE) par le Premier ministre ouvre la voie à l'installation du parlement d'enfants sur toute l'étendue de la RDC, a déclaré la ministre du Genre, Gisèle Ndaya Luseba.

« La signature de ce décret n'est que le début d'une lutte pour la mise en œuvre des droits de la protection de l'enfant. Nous allons nous battre pour franchir le cap de l'installation du parlement d'enfants sur toute l'étendue de la RDC. Ce parlement sera un cadre indiqué pour que les enfants reconnaissent leurs droits et leurs obligations », a-t-elle fait savoir, lors d'une réception qu'elle a organisée samedi à l'intention des enfants à la villa Royale dans la commune de Gombe à Kinshasa, pour célébrer la signature de ce décret.

Pour sa part, la représentante des enfants, Mlle Ketsia Passou, a remercié tous les membres du gouvernement en général et plus particulièrement la ministre du Genre pour avoir pris à bras le corps le plaidoyer des enfants en vue d'arracher ce décret qui a traîné depuis des logues dates.

« C'est depuis 2009 que nous avons présenté, sans succès, notre plaidoyer aux différents gouvernements qui se sont succédés en RDC pour avoir le décret créant le Conseil national de l'enfant. Mais aujourd'hui, en un an seulement de plaidoyer grâce à la ministre du Genre, Maman Gisèle Ndaya, qui s'est impliquée personnellement, nous venons d'arracher la signature de ce décret. C'est pourquoi nous remercions tous les membres du gouvernement actuel en général, et en particulier la ministre du Genre, famille et enfant », a-t-elle fait savoir, avant de souligner que les enfants attendent avec impatience l'installation dudit parlement.

Pour arracher ce décret, la ministre Gisèle Ndaya a mené un combat de longue haleine avec certains partenaires.

« Ce combat de longue haleine a été mené de concert avec l'UNICEF, les ONG des droits de l'enfant, la direction de la protection de l'enfant et les enfants eux-mêmes. C'est après plus de 12 ans de plaidoyers que ce mérite vient d'être arraché par la ministre Gisèle Ndaya qui a montré un vif intérêt en inscrivant cette question dans son agenda », a dit le directeur en charge de la protection des droits de l'enfant, Gauthier Luyela.

M Gauthier Luyela, qui s'est aussi appuyé sur l'historique des plaidoyers ayant abouti à la signature du décret portant création et fonctionnement du CNE, a fait savoir que le CNE est une plateforme de tous les acteurs du secteur ayant en charge les enfants pour discuter de tout ce qui a trait à leur protection.

De leur côté, l'ancien président du parlement des enfants de Beni (Nord-Kivu), Jason Kahya Muhiwa, les enfants des militaires et des policiers se sont dit honorés et fiers de ce pas de géant franchi dans l'accomplissement de la mission du ministère du Genre.

Le Conseil national de l'enfant (CNE), rappelle-t-on, est un organe visant la promotion et la protection des droits de l'enfant.

Avant la réception, la ministre du Genre avait conduit une délégation composée des enfants et des organisations opérant dans le secteur de l'enfant, notamment l'ONG CAFED et l'UNICEF, auprès du Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde, afin de le remercier pour cet acte combien louable en l'honneur des enfants de la RDC.

ACP

Maniema : 2.157 cas des violences faites à la femme



Le coordinateur provincial du Bureau des Inspecteurs des Droits de l'Homme (BIDH) au Maniema a révélé samedi, dans la salle des réunions auditorium Tambwe Mwamba, que 2.157 cas de violences faites à la femme ont été enregistrés dans la province du Maniema, de janvier à novembre 2022.

Crispin Muyololo Ndariloko a fait cette révélation à l'occasion de la Journée Internationale des Droits de l'homme, célébrée chaque

10 décembre, sous le thème pour cette année « Justice, la Dignité et la Liberté pour tous ».

Selon cet activiste des Droits Humains, la récurrence des cas de violences basées sur le genre au Maniema est consécutive à l'impunité des auteurs des viols et à la passivité des acteurs de l'arsenal juridique qui semblent avoir oublié leurs missions régaliennes de dire le Droit contre les auteurs des viols, conformément aux dispositions légales nationales et internationales en la matière.

Nyota TV sur Canal+

(Retrouvez-nous sur 356

Canal+!)



- 348 NYOTA
- 365 RTNB
- 380 RWANDA TV
- 381 TV10
- 382 KC2
- 383 TV 1
- 384 AUTHENTIC TV
- 385 FLASH TV
- 386 ISANGO STAR TV
- 387 GENESIS TV



ANALYSE

En vérité, la guerre de l'Est vise plus la balkanisation de la RDC que l'exploitation minière artisanale !

« La Malédiction des ressources naturelles', parfois appelée 'Malédiction des matières premières', est une situation économique paradoxale, caractérisée par la difficulté que rencontrent les nations possédant des ressources naturelles en abondance, en particulier le pétrole. Elle a été décrite la première fois en 1990, dans le livre de Richard Auty. La croissance et le développement économiques des pays pétroliers est inférieure à celle d'autres pays naturellement moins riches en pétrole. Il semble exister un lien négatif entre la proportion des exportations de matières premières dans le produit intérieur brut et le taux de croissance de pays tels que l'Algérie, le Nigeria, le Congo (RD) ou l'Angola_ ». Cet extrait est l'introduction que Wikipédia fait de cette théorie. Il est évoqué dans cette analyse pour circonscrire et détruire la tentative de limiter l'implication de certains voisins de l'Est au trafic des ressources naturelles congolaises* ...* »

NÉCESSITÉ DE PASSER À L'EXPLOITATION INDUSTRIELLE

Pas plus tard que le 5 décembre 2022, réagissant aux tueries massives survenues le 29 novembre 2022 à Kishishe et Bambo, tueries dont les auteurs identifiés sont des éléments du M23 soutenus par le Rwanda, Julien Paluku - fin connaisseur des réalités sécuritaires et économiques du Grand Kivu - est d'avis que « _Ce qui se passe à l'Est de la RDC est une guerre économique. Ce sont le coltan, la cassitérite, l'or et surtout le pyrochlore qui sont visés. C'est la mine de l'ex-Sominki qui est visée. Ce qui justifie la progression de l'armée rwandaise vers Kishishe. C'est pour contrôler la mine de l'ex-Sominki afin d'extraire le pyrochlore_ ».

Niobium, coltan, cassitérite, or, pyrochlore, pétrole, gaz, bois, gorille, bref tout ce que constitue le patrimoine minier, végétal, animal et énergétique du Grand Kivu et suscite « *La malédiction des ressources naturelles* » ou « *La malédiction des matières premières* » ne devrait pas distraire les Congolais dans l'approche de la question sécuritaire.

En se bornant à croire que l'insécurité est liée à l'exploitation illégale et illicite de ces ressources par les voisins peu scrupuleux, on fait *fausse route*. Il s'agit d'une *exploitation artisanale sans garantie du lendemain*.

Juste un exemple : la crise en-



tre Kinshasa et Kigali affecte cette exploitation en ce que le Rwanda est contraint de revoir à la baisse ses exportations pendant que les importateurs, eux, ont continuellement besoin de grosses quantités. D'où *nécessité de passer à l'exploitation industrielle*.

Et, c'est là que ça cloche !

AMERICAINS ET NIOBIUM

Prenons le cas du niobium dont on ne parle tant que depuis deux décennies. Dans un article intitulé « *PARTICIPATION AMERICAINE AUX MINES CONGOLAISES* », le quotidien congolais « *Courrier d'Afrique* » note dans sa livraison du *5 juillet 1960* (5 jours seulement après l'indépendance du Congo Belge) : « _L'UNION CARBIDE CORPORATION de New York, qui est à la tête d'un groupe d'industries américaines, vient de s'intéresser à d'importants gisements du Kivu où elle a pris une participation prépondérante dans une nouvelle affaire de prospection et d'exploitation constituée sous forme de société congolaise par actions à responsabilité limitée avec siège à Goma. A cette nouvelle affaire, qui est dénommée 'Société Minière de Lushe' (SOMILU), la Société Minière de Nyamukubi', SOMIKUBI' a fait apport de permis dont elle disposait déjà et qui seront ainsi mis en valeur par des investissements en dollars qui permettront de réaliser un important programme tant à LUSHE qu'à BINGO où du minerai de polychlore contenant du niobium a été découvert. Il est rappelé à ce sujet que le niobium est un métal rare utilisé dans la fabrication des aciers spéciaux par l'industrie moderne_ ».

Dans son article du 6 décembre 2022 intitulé « *RDC : à la découverte du pyrochlore, minerai plus cher que le coltan, pillé par le Rwanda et l'Ouganda* », le média en ligne [*actualite.cd*](http://actualite.cd) dit de ce minerai qu'il « _est un minerai stratégique, dont le métal intervient dans la fabrication des alliages composant les tuyères des fusées et les moteurs des satellites (...). Il faut se

fier à des indiscretions pour apprendre que ce minerai est extrait et commercialisé depuis 1972 à titre expérimental et qu'une firme américaine l'exploitait déjà avant la guerre d'agression en l'expédiant par avion depuis le lieu d'extraction au Kivu jusqu'au port de Mombassa d'où il était embarqué à bord de bateaux pour les Etats-Unis_ ».

C'est la preuve, si besoin est, que la découverte de ce minerai précieux remonte à l'époque coloniale. Comme l'uranium, le cuivre et le cobalt au Katanga ; le diamant au Kasai.

MISSION ACCOMPLIE : DISPARITION DU CONGO

La naïveté des Congolais serait à son comble si on en venait à croire que Washington se contenterait de petites quantités de niobium provenant de l'exploitation artisanale entretenue par l'insécurité !

Le pragmatisme consisterait plutôt à admettre que les États-Unis - pour qui la RDC est *leur intérêt stratégique en Afrique* - ont le choix entre maintenir ce pays dans sa configuration actuelle ou le redessiner avec des nouveaux États comme ceux qu'on a fait voir en 2020 à Mgr Dominique Uringi du diocèse de Bunia au cours d'une visite dans les installations d'Africom (Commandement de l'armée américaine en Afrique). Cette Africom qui a fait dire le 9 août 2022 au général Townsend, prédécesseur du général Langley : « _Les trois dernières années ont été une éducation et l'Afrique est infiniment fascinante, le continent est grand, complexe et diversifié. L'Amérique ne peut pas se permettre d'ignorer l'Afrique - la sécurité future de l'Amérique, et je crois que la prospérité - dépend d'une Afrique plus sûre et plus prospère_ ».

Dans cette logique, des chefs d'Etat comme Paul Kagame ne sont que de simples *bouchons* utilisés plus pour étouffer et implorer le Congo pour qu'au prochain coup de vent (énième rébellion ou agres-

sion, élections mal organisées), la chute soit fatale !

En d'autres termes, les Congolais de partout et d'ailleurs sont (comme) avertis : la petite exploitation artisanale pour laquelle ils dénoncent Kagame et Museveni (la liste va s'allonger) prépare en réalité le terrain à la grande exploitation industrielle, et cela par des multinationales ayant pignon sur rue, avec sans doute la caution des autorités des nouveaux États du Congo balkanisé parrainés par l'Otan ! Exactement comme ils avaient parrainé entre 1956 et 1962 les premiers chefs d'Etat africains des pays indépendants.

Aujourd'hui aux affaires, l'opposition à Mobutu - qui s'était fait coiffer au poteau en 1996 en voyant l'Afdl venir moissonner là où n'avait pas semé - ne doit pas se leurrer. Elle avait fait le gros du boulot en affaiblissant le maréchal et son régime, sans avoir que la crise rwandaise de 1994 allait trois ans plus tard les emporter, la laissant gros jean comme devant.

Paul Kagame et/ou Museveni ne seraient peut-être pas ou plus aux affaires. Mais, au moins, ils auraient accompli la mission pour laquelle ils ont été placés et maintenus à la tête de leurs pays en violation des principes démocratiques universels établis : la *disparition du géant Congo*. Et là s'accomplirait la théorie de Richard Auty sur « *La malédiction des ressources naturelles* ».

Moralité : le salut du Congo ne passe pas par la chute des chefs d'Etat et des régimes rwandais, ougandais et autres, comme on pourrait le laisser croire.

Faute de l'obtenir de Bruxelles (siège de l'Otan, de l'Union européenne et de l'ex-métropole), *il faut impérativement le revendiquer de Washington* ; les Etats-Unis se révélant le « *vrai propriétaire de l'EIC* », la « *vraie puissance colonisatrice du Congo-Belge* ».

Pour l'Histoire, c'est sur pression de Washington que Bruxelles se résigna à accorder au Congo l'indépendance le 30 juin 1960, et c'est encore Washington qui bloqua Bruxelles dans l'aventure de la double sécession katangaise et sud-kasaïenne !

Tant que Kinshasa n'aura pas eu raison de tous les Peter Pham actifs en Occident - États-Unis en tête - la guerre de l'Est restera l'arbre qui cache la forêt de la balkanisation !

Omer Nsongo die Lema

Côte d'Ivoire

La cheffe de la diplomatie française dénonce le sentiment anti-français

La ministre française des Affaires étrangères Catherine Colonna était en visite officielle en Côte d'Ivoire. Après avoir rencontré vendredi 9 décembre le président ivoirien Alassane Ouattara, elle s'est rendue dans la commune de Yopougon à Abidjan pour échanger avec des personnalités issues de la société civile, dont les chanteurs Siro et A'safo, ou encore la militante féministe Méganne Boho. Cela alors que le thème du désamour entre les populations africaines et la France augmente.

C'est dans la bibliothèque 1949 de Yopougon - où les écritures féminines de l'Afrique et du monde afro-descendant sont à l'honneur - qu'ont été conviés, en toute discrétion, des panélistes issus de la société civile. Parmi eux, l'écrivaine Véronique Tadjo, la militante féministe Méganne Boho ou encore l'éditrice Laure Blédou. Ils évoquent devant la ministre leurs réussites, leur combat mais aussi leurs difficultés.

« Pourquoi aujourd'hui, un sentiment anti-européen et anti-français n'est pas tu en Afrique ? L'Europe n'a-t-elle pas les moyens de communiquer ? Parce que nous avons des oreilles et ce que nous entendons ici, tant qu'on n'a pas entendu le contraire, on reste sur ce qu'on entend. Le crapaud dans votre maison croît, ça vous gêne mais ça finit par vous endormir. »

Paris défend « regard différent sur l'Afrique »

« Vous changez, mais nous aussi on change », lui a répondu la ministre fran-



La ministre française des Affaires étrangères participe d'une discussion dans une librairie d'Abidjan, aux côtés notamment du ministre ivoirien pour la Promotion de la jeunesse Mamadou Touré, le 10 décembre 2022. © Sia Kambou / AFP

çaise des Affaires étrangères qui défend un « regard différent sur l'Afrique ». Elle a insisté toutefois sur la désinformation et les fausses nouvelles dont seraient victimes les opinions africaines :

« Si tout cela se produit, c'est parce qu'il y a des forces à l'œuvre qui vous racontent des sornettes. Et nous, nous avons le devoir d'accompagner le développement du pays, et vous, vous avez également le devoir de ne pas vous faire prendre pour des imbéciles. »

Le ministre ivoirien de la Promotion de la jeunesse Mamadou Touré dénonce quant à lui la montée du « populisme » : « Nous ne sommes ni pro-France, ni pro-Russie. Nous sommes pro-Africains. »

Au Mali également, ce sentiment anti-Français continue à gagner la population et même les autorités. La junte à Bamako - un gouvernement malien a annoncé fin novem-

bre l'interdiction « de toutes les activités menées par les ONG opérant au Mali » financées ou soutenues par la France, « y compris dans le domaine humanitaire ». Elle entendait ainsi répliquer à la suspension de l'aide publique au développement (APD) décidée par Paris fin octobre.

Alors que ces décisions pourraient mettre en péril 7,5 millions de personnes bénéficiaires de l'aide humanitaire au Mali, selon des nombreuses ONG qui les ont dénoncées, la ministre française des Affaires étrangères Catherine Colonna juge que les autorités maliennes sont « responsables de leurs actes ».

Pour nous, et compte tenu de ce double coup d'État qui a frappé le Mali, il n'était pas question que quoi que ce soit dans l'aide au développement de la France, bénéficié à des individus liés à la junte ou bénéficié à la junte, qui, par des détournements,

poursuivent des actions négatives. Donc nous avons pris en février la décision de suspendre l'aide au développement, sans suspendre l'aide humanitaire. Si la junte décide, comme il semble qu'elle l'ait fait, de suspendre l'aide humanitaire qu'apportent des ONG françaises ou maliennes ou internationales, c'est une grave responsabilité qu'elle prend, c'est un choix qui est le sien et qui n'est pas le nôtre et dont elle est responsable devant sa population.

Pour la ministre française des Affaires étrangères Catherine Colonna, la junte malienne est la seule « responsable » de l'interdiction des ONG

Le « prix franco-allemand des droits humains et de l'État de droit » décerné à Méganne Boho pour sa lutte contre les violences faites aux femmes et pour l'égalité entre les sexes

Lors de la table ronde avec des personnalités de la société civile ivoirienne, la ministre française des Affaires étrangères Catherine Colonna et de Marton Köver, chargé d'affaires à l'ambassade d'Allemagne en Côte d'Ivoire, ont décerné samedi à l'Ivoirienne originaire d'Adiaké (Sud) Méganne Boho « le prix franco-allemand des droits humains et de l'État de droit ».

Ce prix distingue le combat de la présidente et fondatrice de la Ligue ivoirienne des droits des femmes, âgée de 28 ans, pour la lutte contre les violences faites aux femmes et pour l'égalité homme-femme en Côte d'Ivoire.

Gabon

L'opposition pour une candidature unique pour la présidentielle



Un homme s'apprête à voter dans un bureau de vote de Libreville le 6 octobre 2018. (Photo d'illustration) Joel TATOU / AFP

Au Gabon, après la rentrée politique de l'Union nationale suivie par le Congrès du rassemblement pour la patrie et la modernité (RPM) d'Alexandre Barro Chambrier, c'était au tour de l'Union du peuple gabonais (UPG) de faire sa rentrée, samedi 10 décembre. Mathieu Mboumba Nziengui, président de ce parti de l'opposition a plaidé pour une candidature unique de l'opposition à l'élection présidentielle, attendue en 2023.

Joint par RFI, Mathieu Mboumba Nziengui a aussi appelé à une large concertation entre l'opposition et la majorité pour mettre en place un dispositif sur la transparence électorale.

« La situation politique actuelle a trop duré. Si les gens avaient été

ou sont élus légalement, dans la transparence, il n'est pas dit que nous devions les refuser pour qu'ils soient au pouvoir. Mais nous nous rendons compte que ceux qui nous dirigent aujourd'hui, sont le résultat des élections truquées. Je dis que, souvent ceux qui sont au pouvoir, ceux qui s'y éternisent, sont allergiques au changement. Ils refusent le changement par tous les moyens. Mais qu'on soit aujourd'hui unanimes ! Qu'on se mette ensemble ! Que le pouvoir et l'opposition se mettent ensemble pour que, pour les élections qui arrivent, on mette en place des instruments démocratiques. C'est pourquoi j'appelle à cette rencontre, à cette entente créée par la majorité et l'opposition pour qu'il n'y ait plus de fraude électorale dans ce pays. »

Sahel

Un otage allemand détenu depuis plus de quatre ans enfin libéré

Jörg Lange, humanitaire allemand de 63 ans, était détenu comme otage au Sahel depuis plus de quatre ans. Sa libération a été rendue possible par l'intermédiaire du Maroc, selon la presse allemande.

Jörg Langer a été rapatrié à bord d'un avion de l'armée. Selon le magazine *Der Spiegel*, l'humanitaire de 63 ans « se porte bien, compte tenu des circonstances. » « Nous remercions vivement toutes les personnes qui ont contribué à cette libération ou qui l'ont soutenue, en particulier la cellule de crise du ministère des Affaires étrangères, la police criminelle et les autorités et amis au Mali, au Niger et dans les pays voisins », a commenté l'association humanitaire Help pour laquelle il travaillait.

La presse allemande assure que le Maroc a joué un rôle clé dans les négociations avec les ravisseurs.

Jörg Langer avait été enlevé, le 11 avril 2018, dans l'ouest du Niger, à la frontière avec le Mali, par des hommes armés circulant à moto. Selon la presse allemande, il aurait ensuite été revendu au groupe État islamique dans le Grand Sahara. Berlin aurait envisagé une intervention militaire pour le libérer, avant d'y renoncer en raison du danger de l'opération.

Au moins quatre otages occidentaux sont encore détenus au Sahel dont le Français Olivier Dubois. Et depuis fin novembre, on est sans nouvelles du prêtre catholique allemand Hans Joachim Lohre, probablement enlevé à Bamako.



Jörg Lange avait été enlevé le 11 avril 2018 dans l'ouest du Niger par des hommes armés à moto près d'Ayorou (illustration). AP - Rebecca Blackwell

Tshala Muana s'est éteinte samedi à Kinshasa

Moïse Katumbi salue la mémoire de l'artiste



qu'elle sort, en 2006, un tube de campagne électorale pour le candidat à la présidentielle, Joseph Kabila. Le tube exécuté dans un rythme particulier à Tshala Muana connaît un succès au-delà de la sphère politique qui en était la raison première.

Ses débuts

En 1977, Tshala Muana pénètre dans le monde musical par le biais de la chorégraphie au sein des différents groupes et finit par se fixer dans le Tcheko Tcheko Love de la chanteuse Pongo Landu, dit Pongo Love.

En 1982, Tshala Muana, encadrée par l'artiste Rachid King, décide de se lancer pour de bon dans la chanson.

Son arrivée à Paris est soulignée par la rencontre avec le guitariste et arrangeur Souzy Kaseya qui la prend en charge au plan orchestral.

« Dans un tourbillon sympathique des reprises, Tshala Muana développe une large palette de morceaux empruntés au folklore « luba » et qui possède, tous, une distance polie avec les émotions et une humeur plutôt drôle. Le feedback est immédiat. Kinshasa vibre sous les airs entraînants de Tshala Muana qui conquiert, vite, les cœurs des mélomanes congolais et africains », écrit Jean-Pierre François Nimy Nzonga dans son *Dictionnaire des immortels de la musique congolaise moderne*.

Le couronnement

Alors qu'elle portait déjà haut l'étendard de la culture Luba, en 1991, les chefs coutumiers du Kasai se concertent et dé-

cident d'introniser Tshala Muana, officiellement « Reine du Mutwashi », au cours d'une cérémonie traditionnelle, lui confiant ainsi la lourde responsabilité de faire rayonner la culture Luba à travers le monde.

Disposant de 19 albums à son actif, Tshala Muana obtient, en 2003, la palme de meilleure artiste féminine d'Afrique centrale au Kora Awards en Afrique du Sud.

Il s'agit des récompenses attribuées dans le domaine musical à des artistes du continent africain, à l'image des Victoires de la musique en France, ou des Grammy Awards aux États-Unis.

Son œuvre

Tshala Muana revisite les provinces du Kasai en actualisant bien des mélodies puisées du

folklore luba. Elle leur apporte les ingrédients et ornements de son génie propre ainsi que de son savoir-faire musical. Des airs entraînants constituent le gros de son répertoire qui est conçu comme une musique essentiellement de danse, peut-on lire dans l'œuvre de Nimy Nzonga.

La reine du Mutwashi laisse derrière elle un héritage musical très riche constitué des chansons de bonne facture comme Malu, Mutwashi, Tshanza, Lekela Muadi, Tshibola, Bena moyo, Seli père, Karibu Yangu, Nasi Nabali, Vuluka dilolo... et autres.

L'artiste musicienne Tshala Muana est décédée ce samedi 10 décembre à Kinshasa. L'information est confirmée par ses proches qui précisent qu'elle est morte après un malaise.

Elisabeth Tshala Muana Muidikayi est morte à l'âge de 64 ans aux petites heures de ce matin à Kinshasa dans un hôpital de la place.

Cette artiste talentueuse était affectueusement appelée « la Reine du Mutwashi, la Mamu nationale » parce qu'elle a hissé plus haut le Mutwashi, la danse du folklore luba.

Fort rythmée, le Mutwashi s'accomplit avec des déhanchements successifs et harmonieux.

Tshala Muana était à la fois chanteuse, auteur-compositeur, danseuse, productrice, actrice et patronne de l'orchestre « la dynastie Mutwashi » qu'elle fonde en 2002.

Elle avait également une casquette politique. De 2000 à 2002, elle a siégé comme députée au sein de l'Assemblée constituante et législative du Parlement de transition. Avant de devenir plus tard, présidente de la Ligue des femmes du parti politique PPRD. C'est donc, en tant que militante du PPRD

DÉCÈS DE TSHALA MUANA

« Par son immense talent, sa voix et sa danse, Tshala Muana a enflammé le Congo et le monde.

Son départ nous prive d'une artiste accomplie. Notre Mamu nationale fut une femme courageuse et engagée.

Toutes mes condoléances vont à sa famille et à ses millions d'admirateurs. RIP ».

Moïse Katumbi



En sa 1ère édition

"Kinshasa vitrine de la mode " a accueilli la créativité de la jeunesse congolaise

La créativité des jeunes congolais a été exposée, jeudi, à la grande Halle de l'Institut français de Kinshasa dans la commune de Gombe, à travers un défilé de mode de quelques stylistes professionnels, lors de la clôture de la première édition du festival dénommé « Kinshasa vitrine de la mode ».



« Pour une première édition, la réussite est totale, tant dans la qualité du spectacle que celle des artistes qui ont eu à démontrer de très belles collections que j'ai vu ici. Je tiens à remercier l'initiateur et son staff parce que le secteur de la mode a un sérieux problème, on se bat à le faire sortir du ghetto. Puisque ce n'est pas facile d'organiser un événement de la mode au Congo et que ça réussisse, bravo aux coaches, aux mannequins et à l'équipe technique, ils ont fait montre d'un professionnalisme sans précédent pour donner longue vie à ce festival », a déclaré le styliste congolais, Chéri Esamba.

« J'étais tellement ému et en même temps, je me disais que la relève est assurée, j'ai vu les jeunes avec beaucoup de talents, je les encourage en tant qu'ainé puisque la mode exige la volonté et l'amour, chose qu'ils ont déjà. J'invite les congolais à faire confiance aux stylistes du pays, puisque le talent y est mais, il y a aussi un problème de consommateurs, alors il faut nous faire confiance, venir consommer les produits faits ici au Congo parce que si on veut voir les stylistes

et l'industrie de la mode émerger on doit commencer par consommer d'abord ce qui est fait dans le pays », a-t-il affirmé.

M. Queen, l'une des stylistes qui a présenté ses créations au cours du spectacle, a dans sa collection intitulée « Léopard » rendu hommage

à la RDC. « J'ai été inspirée par la caractéristique de cet animal qui est intelligent et malin. J'ai utilisé le tissu gabardine pour les hommes et le tissu turquoise mélangé aux fleurs pour les femmes », a-t-elle expliqué.

Pour sa part, le chargé de communication de cet événement, Leslie Sheke a signalé que « Kinshasa vitrine de la mode » est une plateforme qui met en avant les nouveaux talents qui naissent dans le domaine de l'habillement, visant également à la promotion des jeunes talents de la mode congolaise ainsi qu'à la création d'une industrie de ce secteur en RDC afin de vendre l'image du pays sur le plan international.

Cette festivité qui promeut les talents de la mode congolaise s'est déroulée durant deux jours. Elle s'est ouverte par un concours à l'issue duquel 5 meilleurs stylistes ont été retenus sur les 25 choisis au départ. Elle s'est faite accompagnée par une expovente de quelques maisons d'habillement et de produits d'entrepreneurs, rappelle-t-on.

ACP

Lualaba

Kolwezi va abriter le festival provincial " Sauti ya macho "



La première édition du festival provincial « Sauti ya macho » sera organisée du 17 au 22 décembre prochain, a annoncé Mme Yolaine Mbayo, directrice de cet établissement.

« Ce festival est une exposition des œuvres d'arts plastiques pour donner aux artistes du Lualaba de pré-

senter la face cachée de la vie quotidienne lualabaise au regard de son histoire et au-delà de sa réserve minéralogique », a déclaré Mme Yolaine Mbayo.

Cette activité va connaître la participation des artistes plasticiens du Lualaba, signale-t-on

Vodacom Ligue 1

V. Club l'emporte sur TP Mazembe : 2-1 !



La rencontre qui opposait l'association sportive Vita Club au Tout-puissant Mazembe heur dimanche 11 décembre 2022 a

Dcemp enregistre sa première victoire de la saison en battant l'AC Kuya sport par (2-1)

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) a enregistré sa première victoire de la saison en ligue nationale de football (Linafoot) en battant l'après-midi de le samedi 10 décembre au stade des martyrs, l'AC Kuya sport sur la note de 2 contre 1.

La première réalisation des immaculés a été l'œuvre de l'attaquant Akram Bongonga à la 29ème minute de la première période très équilibrée entre les deux formations de Kinshasa.

Après le citron, les coéquipiers de Ricky Tulenge vont trouver la faille à la 85ème minute par l'entremise de l'attaquant Mpiana Monzinzzi qui alourdit la marque.

Cette victoire permet ainsi aux verts et blancs de la capitale



de souffler un ouf de soulagement après 5 matches nuls depuis le début de la compétition et une

tourne à l'avantage de l'équipe de Kinshasa, dans un stade des Martyrs à moitié rempli. Cela serait dû du fait que la Linafoot avait auparavant fait état d'une rencontre à huis-clos, avant de se raviser par la suite. Au sujet de la rencontre sur le terrain, V. Club a miraculeusement réussi à retourner la situation alors qu'il avait été mené au score. Etienne Mayombo a ouvert le score pour Mazembe à la 31e minute avant que Merveil Kikasa ne vienne égaliser quelques minutes après. Au finish, le club kinois l'emportera sur le score de 2 buts contre 1 !

défaite (1-0) face à V.club dans le derby Kinois.

Chris Kalu/yabisonews

Qatar 2022

Un France-Maroc en demies, l'Angleterre au tapis



L'équipe de France affrontera celle du Maroc le 14 décembre à Al Khor en demi-finales de la Coupe du monde 2022. Les Français ont éliminé l'Angleterre 2-1 en quarts de finale, le capitaine anglais Harry Kane ratant un penalty en fin de match.

L'équipe de France poursuit son rêve d'un incroyable doublé en Coupe du monde, après son sacre en 2018. Les Français s'en rapprocheront peut-être un peu plus le 14 décembre prochain en demi-finale du Mondial face au Maroc, invité surprise de ce dernier carré. Mais, en attendant, ils se sont fait quelques grosses frayeurs, ce 10 décembre face à une Angleterre qui a laissé passer sa chance.

Harry Kane relance l'Angleterre...

Les Bleus sont pourtant bien entrés dans cette rencontre, grâce

notamment à un excellent Antoine Griezmann à la baguette. A la 17e minute, l'attaquant polyvalent sert en retrait Aurélien Tchouaméni. Le milieu de terrain contrôle le ballon et l'expédie au fond des filets adverses d'une frappe des 25 mètres :

0-1. Puis, c'est au tour du capitaine tricolore Hugo Lloris de se mettre en évidence. Celui qui vient d'établir le nouveau record de matches (143) en équipe de France s'interpose sur un coup franc du latéral Luke Shaw (21e). Surtout, le portier remporte un duel face à Harry Kane (22e) puis dévie une frappe puissante de son partenaire en club (29e).

Entretemps, l'attaquant anglais a été déséquilibré sur la droite de la surface par le défenseur Dayot Upamecano. Mais les arbitres chargés de la vidéo ont estimé qu'il n'y avait pas penalty (25e). Il n'y a en revanche aucune ambiguïté après la pause : à la 52e minute, Tchouameni fait un croc-en-jambe à l'insaisissable ailier Buyako Saka. Kane prend alors tout son temps pour tromper Lloris : 1-1, 54e.

...puis la coule

Chaque pays a alors l'occa-

sion de prendre l'avantage. Il y a notamment cette tête du défenseur Harry Maguire qui érafle le montant droit tricolore (70e). Et cette reprise de volée de l'avant-centre Olivier Giroud que Jordan Pickford repousse (76e). Sur l'action qui suit ou presque, Pickford est par contre impuissant : sur un centre qui revient à Giroud, celui-ci reprend le ballon. Maguire le dévie au passage : 1-2, 78e.

Fin de l'affaire ? Pas pour Mason Mount, bousculé dans la surface par Theo Hernandez. Penalty confirmé par la VAR pour l'Angleterre. Mais cette fois, la fin est différente : Kane tire largement au-dessus du cadre (84e), plongeant ses partenaires et les nombreux supporters britanniques présents dans la détresse...

Gareth Southgate, sélectionneur de l'équipe d'Angleterre : « Notre performance méritait mieux que ça. Mais, au final, ce sont les buts qui comptent... J'ai juste dit aux joueurs que je ne pensais pas qu'ils pouvaient faire plus. Ils ont très bien joué contre une très grande équipe. Ça se joue sur des détails. »

Didier Deschamps, sélectionneur de l'équipe de France : « On est en demi-finale, on ne va pas se voir au bout. On s'en rapproche, mais la prochaine étape, très importante pour nous permettre d'y croire, elle passe par le Maroc. On va se satisfaire de ce qu'on a fait, mais pas s'en contenter. »

RFI

Ligue des Champions CAF

Le tirage au sort ce 12 décembre !

De grands noms du football africain participent au tirage au sort.

La liste comprend Flavio, Traoui, Mathlouthi, Katongo et Chebbak de l'ASFAR.

Le tirage au sort de la Coupe de la Confédération à 13h00, heure du Caire (11h00 GMT) et de la Ligue des Champions à 14h00, heure du Caire (12h00 GMT).

L'événement sera retransmis en direct sur CAF TV (YouTube).

Une liste impressionnante de légendes du football africain, dont d'anciens vainqueurs de la Ligue des Champions de la CAF TotalEnergies et de la Coupe de la Confédération de la CAF TotalEnergies rehaussera le tirage au sort très attendu de ce lundi.

Deux tirages au sort seront effectués ce 12 décembre. Le coup d'envoi du tirage de la Coupe de la Confédération TotalEnergies sera donné à 13h00, heure du Caire (11h00 GMT), suivi de celui de la Ligue des Champions de la CAF TotalEnergies à 14h00, heure du Caire (12h00 GMT).

Le tirage au sort de la Ligue des Champions de la CAF TotalEnergies marquera le 25e anniversaire de la plus prestigieuse compétition interclubs de la CAF, dont la première édition remonte à 1997.

Vous pouvez suivre les deux tirages en direct sur les plateformes numériques de la CAF : CAF TV sur YouTube et CAFONLINE.COM à partir de 13h00.

Pour marquer cette occasion spéciale, la CAF a invité quelques-uns des meilleurs joueurs africains, dont l'Angolais Flavio Amado, les Tunisiens Medji

La CONAJU un judo selon les normes internationales en RDC

Le Coordonnateur de la Commission nationale de judo de la RDC (CONAJU), Me Nicolas Lianza, a déclaré que sa structure est déterminée à contribuer pour la pratique de judo en RDC selon les normes internationales requises de cette discipline, à l'ouverture d'un séminaire de formation de renforcement des capacités de cent (100) techniciens, arbitres et entraîneurs du judo.

Ce séminaire qui est axé sur les nouvelles réglementations de l'Union africaine de Judo (UAJ), se déroulera du 7 au 9 décembre au studio Maman Angebi à la RTNC sous l'animation des experts égyptien, M. Kalhed et sénégalais, Babacar Ngom, respectivement instructeur et directeur de la commission d'arbitrage de l'UAJ.

« Il consiste aussi un partage d'échanges d'expériences et des techniques de cette discipline de combat », a dit Me Nicolas Lianza.

« Nous remercions le président de l'UAJ pour avoir accepté la tenue de ce séminaire à Kinshasa afin de mettre les membres de la Commission nationale de judo de la RDC (CONAJU) aux standards requis pour la pratique de cette discipline. J'invite les arbitres congolais de judo à saisir cette opportunité



Traoui et Ayman Mathlouthi, le Zambien Christopher Katongo et la Marocaine Ghizlane Chebbak.

Élu meilleur joueur de la Ligue des Champions en 2001 avec le Petro Atletico d'Angola et trois fois vainqueur du même trophée avec le géant égyptien Al Ahly (2005, 2006 et 2008), Flavio Amado rappellera de nombreux souvenirs.

Le Tunisien Medji Traoui a remporté la Ligue des Champions de la CAF en tant que joueur (2007) et entraîneur adjoint (2018, 2019) avec le même club : l'Espérance de Tunis. Il est aujourd'hui à la tête du club égyptien d'Al Masry.

Une autre légende tunisienne est Ayman Mathlouthi qui a remporté la Ligue des champions de la CAF en 2007 et la Coupe de la Confédération de la CAF en 2006 et 2015 avec l'Etoile du Sahel (Tunisie). Il a également remporté le CHAN 2011 avec la Tunisie.

Ghizlane Chebbak, actuelle championne d'Afrique en Ligue des Champions féminine avec le club marocain de l'ASFAR, fera également partie de la liste. Elle faisait partie de l'équipe de l'ASFAR qui a remporté le bronze en CAF Women's Champions League en 2021 et la médaille d'or en 2022. En juillet dernier, elle faisait également partie de l'équipe marocaine médaillée d'argent à la Coupe d'Afrique des Nations féminine TotalEnergies.

Enfin, l'ancien attaquant zambien Christopher Katongo qui a remporté la Coupe d'Afrique des Nations avec les Chipolopolo en 2012. Il a joué et marqué des buts pour les Green Buffaloes dans les compétitions interclubs de la CAF.

CAF



pour propulser la pratique du judo en RDC. Je souhaite que les techniciens, les arbitres et les entraîneurs soient nombreux à cette formation en vue d'apprendre les nouvelles normes du judo. Ces normes permettront à la RDC d'être au diapason des autres pays africains au niveau des compétitions internationales », a déclaré à l'ouverture l'expert, sénégalais, Babacar Ngom.

Et d'ajouter : « Cette formation est de haut niveau africain. Son objectif est d'élever le niveau de l'arbitrage et la manière d'entraîner les judokas en Afrique. C'est un séminaire pour arbitres mais on y a associé les entraîneurs ».

ACP

P. Kazadi, un loup dans la fatsphisphère

To be or not to be. Cette réflexion de Shakespeare a traversé des mers et océans, des siècles et des cultures pour atterrir en Rd-Congo. Malheureusement, en plein mandat finissant de Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo. Une maxime en appelant une autre, « dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es ». Le chef de l'Etat a-t-il le temps de vérifier les fréquentations des membres de son entourage ? La question vaut bien son pesant d'or d'autant que certaines pratiques décriées pendant les régimes précédents ont refait surface avec force. C'est, entre autres, le trafic d'influence et le « djalelo », pratiques auxquelles recourent de nouveaux hommes forts de la fatsphisphère dont Peter Kazadi.

Cet avocat de son état doublé d'une casquette de député provincial de Kinshasa sur la liste Udps, parti au pouvoir en fait voir de toutes les couleurs à tous ceux qui refusent d'emprunter sa passerelle pour ac-

céder au président Félix Tshisekedi. L'une de ses victimes se trouve être Moïse Katumbi, homme d'affaires respectable et président du parti politique Ensemble pour la République. Me Peter Kazadi, du fait de sa proximité avec le Chef de l'Etat, a débarqué comme un cheveu dans une soupe judiciaire dont il ne connaissait ni les tenants ni les aboutissants.

C'est l'affaire pendante au tribunal qui oppose Octavia, entreprise appartenant à son nouvel « ami » le Français Pascal Beveraggi, à Astalia, société de la famille Katumbi qu'il considère comme son ennemi pour des raisons inavouées. L'implication improvisée et motivée dans cette affaire déjà bouclée par des décisions de justice en France et en RDC, a causé mort d'homme. Il s'agit de la femme d'un huissier de justice dont le tort est d'avoir rempli sa tâche au cabinet de Me Tshimbadi, l'un des avocats de Pascal Beveraggi. Cet auxiliaire de justice a été séquestré dans ledit cabinet sans que les autorités compétentes ne s'en émeuvent. Informée, la pau-

vre épouse n'a pas survécu au supplice imposé à son mari. Comme si ce forfait ne suffisait pas, l'huissier a été sanctionné par le procureur de la République, pis encore poursuivi en justice pour avoir violé les installations des intouchables du régime en place. Et dire que le week-end dernier, à l'occasion de son adresse à la nation devant les deux chambres du parlement réunies en congrès, le chef de l'Etat est revenu sur la mauvaise distribution de la justice au Congo qui-se-veut-démocratique. L'immixtion de Me Peter Kazadi dans l'administration de la justice mérite toute son attention. Car, tous les intrigants prétendent défendre les intérêts politiques et autres de Fatshi. Seulement voilà. Pascal Beveraggi avait une cellule de communication dont le porte-parole est Papy Tamba, estampillé Pprd. En acceptant de prêter main forte à Pascal Beveraggi, notre super justicier avait-il ignoré cette réalité ? Peut-être avait-il minimisé cette relation en privilégiant l'intérêt du moment. Lequel ?

Pas celui de Fatshi à qui les pêcheurs en eaux troubles faisaient brandir des ennemis vrais ou supposés à tout bout de champ. Papy Tamba, fidèle au Pprd et à son leader a déclaré sur une chaine de télé de la place que le 24 janvier 2024 Joseph Kabila allait revenir au pouvoir et mettre un terme à l'ère Tshisekedi.

Selon lui, seul son leader pourrait stopper l'aventure belliqueuse du M23 comme il l'avait déjà fait en 2013. Ce coup de gueule vient de mettre en lumière les relations « incestueuses » que le député Udps a entretenues avec un rival pour des intérêts qui ne profitent ni au parti au pouvoir ni au Chef de l'Etat. Ne dit-on pas que le ver est dans le fruit ? Il serait temps que Fatshi balaie sa cour, mieux, qu'il fasse la distinction entre le blé et l'ivraie.

LR

08:25
85%

←

Tweet

@VoiceOfCongo

.@PapyTAMBA : « Joseph Kabila sera bel et bien candidat en 2023. Pour avoir vaincu le M23, il est le seul qui détient la recette pour imposer le respect du Congo auprès de nos voisins encombrants (...) Nous allons refermer la page Fatshi le 20 janvier 2024 » via @JeanPierreKAYE1

« Joseph Kabila sera bel et bien candidat en 2023... Nous allons refermer la page FATSHI le 20 janvier 2024 »

Papy Tamba
@VoiceOfCongo

DERNIERE HEURE

CETTE DÉCLARATION DE POPY TAMBA QUI PROMET DE REFERMER LA PAGE DE L'ACTUEL PRÉSIDENT LE 20 JANVIER 2024

Beveraggi: son chargé de Com' nargue Fatshi

Pascal Beveraggi, patron d'Octavia et de NB Mining, et ses associés ont été poursuivis en justice au Congo par le procureur général de l'Etat. Les deux entreprises ont été condamnées à verser 400 millions de dollars à l'Etat. L'affaire est toujours en cours.

Joseph Kabila sera bel et bien candidat en 2023... Nous allons refermer la page Fatshi le 20 janvier 2024. Son propos a été démenti par le président de la République. Le chef de l'Etat a-t-il le temps de vérifier les fréquentations des membres de son entourage ? La question vaut bien son pesant d'or d'autant que certaines pratiques décriées pendant les régimes précédents ont refait surface avec force.

AFRICANEWS

TRI-HEBDOMADAIRE PANAFRICAIN AU COEUR DE L'AFRIQUE

Adresse: 10, avenue de la Paix, Quartier Baobab, Kinshasa, République Démocratique du Congo

Site web: www.africanews.com

Téléphone: +243 81 999 139 3

N. No: 51 426 754721

CORNER: 0019 15 8 4999

Comptes Bancaires

IBAN: BE16113137901450

Assica Bank: 2109383802/02P

3410925001/USD

Fondateur: Alain Nkoy Nkoye

Directeur général/Directeur de publication: Achille Kadima Mulamba 0999185717

Directeur de rédaction: Obaï O'wezwa (en congé)

Secrétaire de Rédaction: Christian Butse 0813834395

Grand Reporter: Octave Mubandi 0815183569/0994877773

Rédaction Centrale:

Henry Mbuyi 0824191501 (En congé)

Kianguu Kias

Ndize K.

Oitso Katsungu 0819021077

Dorian Kaamba 0990266111

Dandisa Luyita 0898818218

Farouka Makaruzi 0817190035

Mynya Mwanza 0811550908

Jé-Jé Mbayombi 0973156311

Tino Mbatia 0825227546

Reddy Grace Boswera 0825227546

Toucoure Elongre

Collaborateur permanent: Ya Kabasa

PAO & Webmastering: Wise Media